Image not found or type unknown

Quelqu'un dans le sous sol....

Par **Jagermeister**, le **28/07/2015** à **10:22**

Bonjour,

Après avoir emménagé depuis deux semaines dans une maison, j'ai eu l'agréable surprise de découvrir que quelqu'un vivait dans une des pièces du sous sol....

Cette pièce du sous sol est isolé du reste du sous sol par une porte et communique avec le garage qui n'est pas loué avec la maison.

Problème, je n'ai pas été prévenus de cet état de fait, la pièce donne par le biais du fenêtre directement sur notre jardin et la porte qu isole la chambre de cette personne à mon sous sol est une simple planche de contre plaqué sans verrou de notre côté...

Je précise que cet personne est hébergé à titre gratuit par le propriétaire.

Le propriétaire m'affirme que cet personne sera partit au 1er septembre. Mais pour des raisons évidente je souhaiterais que cet fameuse pièce qui fait partit intégrante du sous sol de la maison me soit rendu accessible et isolé du garage par une porte sécurisé. En cas de conflits quelles sont mes recours possible ?

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés